



EDS : journée morte

Mardi 3 juin 2008

**Non aux suppressions d'emplois,
actuelles et à venir !**

500 salariés dans l'action le 20 mai

80 emplois sont directement menacés, mais des centaines de salariés ont compris que ce n'était qu'un début (continuons les dégâts...)

La première grève nationale de l'histoire d'EDS France a été une journée exceptionnelle. Plus de 200 personnes ont manifesté au siège de Nanterre, venues des trois sites menacés de fermeture, mais aussi d'Ile-de-France, Fussy, Tours, Le Blanc-Mesnil... D'autres actions ont eu lieu dans toute la France.

Après le rachat par HP, EDS doit revoir sa copie !

Comment peut-on fermer des sites et jeter des dizaines de salariés à la rue, alors qu'on ne sait rien de ce que sera la future entité HP-EDS France ?

La direction fait la sourde oreille à notre demande légitime : suspendre le plan social dans l'attente de la prise en compte des éléments nouveaux induits par le rachat par HP.

Le CE a adopté une motion montrant le caractère totalement « bidon » de ce plan (voir au verso).

Mais le mépris de cette « direction » est sans limite : elle veut fermer des sites sans aucune justification, elle veut jeter à la rue des salariés comme des malpropres !

Ces gens-là craignent la mobilisation des salariés. Ils commencent à changer de ton.

Pour qu'ils entendent mieux et plus vite, il faut crier plus fort ! Nous ne nous laisserons pas manger l'un après l'autre !

Mardi 3 juin, montrons ce qui risque d'arriver à EDS : une société morte !

**Grève, RTT, récupération, congé :
choisissez votre modalité et participez à la Journée morte !**



Motion du CE EDS France du 20 mai 2008

Au terme de ces échanges, les élus estiment que plusieurs points nécessitent des compléments et des précisions.

Les élus continuent de penser que ce plan pourrait en cacher un autre. Les explications sur les coûts de restructuration ne nous ont pas convaincu. Pour nous, une partie de la réserve que la direction dit avoir inscrite sur cette ligne est bel et bien liée à d'autres restructurations. Comment en effet la direction aurait-elle pu ne pas tenir compte dans son budget ne serait-ce que des incertitudes sur Fussy ? Les élus souhaitent voir la direction revenir sur ce point.

Pour le reste, les réponses de la direction ont plutôt conforté les craintes des élus concernant les autres agences de province. Ils souhaitent voir la direction ré expliquer les actions qui seraient mises en œuvre pour assurer la pérennité des agences non concernées par le plan.

Pour les élus, la direction confond dans sa présentation les gains de productivité réalisés sur l'ensemble de l'effectif avec les économies liées à la fermeture des agences. Or, le premier point ne justifie pas de supprimer des postes à Freyming-Merlebach, Lingolsheim ou Villeneuve d'Ascq plutôt qu'à Paris ou ailleurs.

La direction s'était engagée à repositionner les salariés impactés par la délocalisation de travail au Maroc. L'impression des élus est qu'elle l'obtient par un transfert d'activité au détriment des salariés sur les agences qu'elle fermerait.

Les élus souhaitent que la direction réponde à ces points et leur détaille le surcoût du travail à distance depuis des sites en province. Comment justifie-t-elle finalement les suppressions d'emplois sur ces sites ?

La direction évoque la faiblesse des marchés régionaux considérés pour justifier des fermetures. D'autres compétiteurs n'ont pas la même analyse. La direction d'HP déclarait récemment tout l'intérêt qu'elle voit au marché lillois, que l'installation prochaine de Microsoft ne peut que conforter.

Les élus souhaitent que la direction leur réponde précisément sur ce point.

Comme les élus l'ont fait remarquer, le plan laisserait les salariés dont les emplois sont pour l'heure conservés, dans une situation de précarité au terme des contrats en cours. Ils demandent à la direction de ré examiner ce point.

Le fait que les catégories d'emploi ne sont pas définies interdit aux élus d'en apprécier le bien fondé.

La direction parle de fermetures de sites alors qu'elle va y maintenir des locaux, du personnel, des contrats, du matériel et une activité. Ce qui interroge sur la cohérence de l'ensemble.

Outre ces compléments, les élus souhaitent que la direction examine au fond les alternatives suivantes :

- 1/ l'embauche de commerciaux pour générer un business local,
- 2/ la possibilité de céder un certain nombre de contrats à d'autres sociétés en vue de pérenniser les emplois concernés,
- 3/ la mise en place d'une nouvelle organisation permettant d'optimiser le travail à distance.

Les élus transmettront dans les tous prochains jours l'ensemble des questions en suspens des dernières réunions, qui n'ont pas reçu de réponse à ce jour.

Au vu de ces éléments, les élus du Comité d'entreprise estiment ne pas pouvoir conclure aujourd'hui cette deuxième réunion de la procédure et demandent donc à la direction sa suspension jusqu'à l'obtention de toutes les réponses à ces questions.